



Compte rendu réunion des NAO du 30 janvier 2018

Pour créer les conditions de l'unité syndicale, la CGT avait proposé aux organisations syndicales représentatives (Sud, cfdt et Fnrc) une rencontre en intersyndicale le 25/01/2018, pour élaborer un cahier revendicatif commun.

La CFDT a quitté la salle en refusant toutes discussions, n'ayant pas digéré les différentes publications et l'accueil très « soft » réservé à M. Berger, son secrétaire général, lors de sa venue à Tisséo. Les « tensions » entre Sud et la Fnrc ne facilitant pas la tâche, il était impossible alors de créer l'unité syndicale...

La CGT a présenté son cahier revendicatif, regrettant que les clivages et les rancœurs personnelles entachent le syndicalisme :

1. Maintien de la Clause de sauvegarde
2. Coefficient 145 à la valeur du SMIC soit la valeur du point à 10,33€
3. Un DRC unique ouvrier/employé 200/220
4. Prime lieux de prise de service multiple
5. Roulement repos/travail identique pour tous les conducteurs.

Info Direction :

1. l'inflation pour 2017 étant de 1,1%, nous aurons une revalorisation du point 100 de +0,6% sur la paye de février avec effet rétroactif au 1er janvier 2018

Info **La clause de sauvegarde prouve son efficacité...cependant elle n'augmente pas les salaires....** elle vient juste maintenir « péniblement » le pouvoir d'achat par rapport à l'inflation source INSEE...source contestée par la CGT car calculée hors tabac, carburant, énergie...

2. Suite aux décisions gouvernementales (Réformes Macron) une feuille annexée à la fiche de paie de janvier explique que l'augmentation de la CSG de 1,7% accompagnée de la baisse de cotisations assurance maladie et assurance chômage « feraient gagner aux salariés 0.5% sur leur cotisations sociales »!???*



Info C'est FAUX !!! La baisse des cotisations sociales est une attaque GRAVE sur le financement de la sécurité Sociale et le paiement du travail à sa juste valeur. Loin d'une réelle augmentation du salaire, c'est en réalité une réponse aux revendications patronales pour faire baisser le « coût du travail ».

La CSG, quant à elle, reste un « impôt » qui ne crée aucuns droits et qui se substitue aux cotisations sociales lesquelles ouvrent des droits : maladie, maternité, invalidité, chômage, allocations familiales, retraite...en deux mots : la Sécurité sociale. Par ailleurs les entreprises ne payent pas de CSG !

3. Le changement de l'indice mutuelle amènerait une réduction de 0.88€ pour un salarié payant environ 149€/mois pour assurer son conjoint et ses 2 enfants...!?



Info Comme bonne nouvelles on repassera...car s'appuyer sur des décisions gouvernementales pour annoncer en NAO des « bonnes nouvelles » qui en réalité ne le sont pas, c'est honteux...Cela ressemble à une première noisette de « VASELINE ». PATRON ET MACRON même combat.

La Direction a terminé la réunion et examinera les points suivants :

1. Maintien de la clause de sauvegarde
2. PIBC
3. DPM
4. Valeur du point
5. Prime réveil

Prochaine réunion le 13 février 2018.

*Pour un SMIC 1480€ bruts :+ 8€/mois....Pour un salaire de 2500€ bruts :+13€/mois.....

C'est cher payé pour ce qui s'annonce comme la mort de la Sécu et l'augmentation des impôts.....

Evolution Offre 2018

Même s'il y a une évolution de l'offre pour certaines lignes, cette restructuration est gérée par un transfert des coûts et des moyens des lignes de banlieues vers les lignes Linéo de la ville et s'accompagne à plus ou moyen terme d'aggravations des conditions de travail des conducteurs mais aussi des conditions de transport des usagers (Augmentation de la productivité, optimisation du taux de remplissage des bus, plus de coupures...etc).

Mars 2018 : la phase test de l'offre de soirée de la ligne 18 est prolongée d'un an et l'offre hiver de la ligne 47 est renforcée.

Eté 2018 Doca : Les lignes qui changent d'itinéraire ou d'offre : 14 (BC/BGR) 140 (ARE/BGR) 12 TM spécial basé sur le TM vacances, 43/75/76 terminus reporté à Borderouge et 33 inchangée.

Septembre 2018 :

- ⇒ La ligne L1 est prolongée jusqu'à Entiore en passant par le TCSP Est en journée. A partir de 21h30, la ligne fait terminus au Gymnase de L'Hers.
- ⇒ Mise en service de la Linéo 9 (Empalot/l'Union Somport)

Conséquences :

- ⇒ La ligne 74 est prolongée à Castelmaurou (75 supprimé) et les scolaires de naves sous traités...Merci patron !
- ⇒ La 42, Clinique de l'Union/Borderouge via le BUN.
- ⇒ La 43 modifiée dans le centre-ville de L'Union en reprenant une partie de l'ancien 42. Le 43 François Mitterrand est supprimé.
- ⇒ La 38 est « créée » entre J d'Arc et Amouroux, regroupée avec le 45/66 en GX 137.
- ⇒ La ligne 84 est prolongée à Fonsegrives Collège (Suppression de la 77)
- ⇒ Les lignes 72 et 84 échangent leur itinéraire entre Balma Gramont et Al Pechiou.
- ⇒ La 83 intègre le 20/72/74/84 et suppression des renforts en heure de pointe (Entiore)
- ⇒ Ligne 47 : offre vacances renforcée
- ⇒ Ligne 67 : amplitude élargie jusqu'à 21h00

Mesures d'exploitation pour intégrer ces modifications d'offre

- ⇒ La navette Atlanta – J Arc est supprimée
- ⇒ L'offre de la ligne L9 permet d'assurer les relèves avec un temps de transport de 22 min (inchangé)
- ⇒ Les relèves sur Jolimont (ligne 37) pourront être faites en VL.

Gestion et gel des places des lignes concernées gérés par L'article 13.2 de l'accord du 6 janvier 2017

•**Conducteurs concernés** : Les conducteurs titulaires des lignes exploitation L1, 20, 33, 38, 40, 45, 66, 77, RNA, RNC au 16 avril 2018.

•**Gel des places des lignes** L1, 20, 33, 38, 40, 45, 66, 77, RNA, RNC pour le roulement été.

Lors de cette 1ère présentation la CGT a exigé que :

- ⇒ **Le 38 reste à Atlanta et que la desserte se fasse avec des bus standards et non avec des bus à faibles capacités (forte charge sur le faubourg)**
- ⇒ **le futur 84 continue de desservir la Ginestière comme le feu 77. Un grand nombre d'usagers et de scolaires prennent le bus, de plus la construction d'un nouveau quartier (env 600 habitants) est en projet.**
- ⇒ **maintien de la navette personnel. La CGT a rappelé que la navette a été gagnée par les conducteurs du 10 en lutte en 2004 pour assurer les relèves en ligne à J.Arc en lieu et place des temps de transport forfaitisés totalement obsolètes.**

Comment se rendre d'Atlanta à J.ARC en 22 mns sachant qu'à pied il faut 6 mns pour rejoindre l'arrêt route d'Albi depuis la salle conducteur ?

- ⇒ **La desserte du Lycée Naves doit être assurée par Tisséo...A suivre...**

La CFDT pleurniche...la pauvre... et refuse l'intersyndicale pour les NAO 2018.

Sous le fallacieux prétexte que le syndicat Cgt a dit ses quatre vérités à M. BERGER son secrétaire général , la CFDT refuse l'unité syndicale pour les NAO...les tensions entre sud et la Fncr perdurent et toute unité est refusée...Drôle de conception de l'unité syndicale à Tisséo !

Dans ses larmoiements et sa colère grandissante, la Cfdt publie sa rancœur contre la CGT et Sud le 29 janvier...non pas que l'accueil à Berger était intolérable, mais bel et bien parce que leur « cocktail aux petits fours dans la salle de prise de service de Langlade a tourné au fiasco » ! Leur campagne médiatique à des fins électoraliste a échoué !

Si la Cfdt avait poussé l'honnêteté jusqu'au bout, sa secrétaire Marie France DIDIERJEAN et son rédacteur en chef D.Debène, auraient dû écrire que la veille de la venue de BERGER elle a appelé personnellement le responsable CGT Stéphane CHAPUIS, lui demandant qu'il n'y ait pas de débordements, de rester courtois et correct avec eux. C'EST CE QU'ONT RESPECTÉ TOUS LES MILITANTS DE LA CGT ! Alors que les donneurs de leçons apprennent d'abord l'honnêteté et le respect et ne travestissent pas la vérité !

La CGT prend à témoins les traminots : comment réserver le meilleur accueil à celui qui, dans la continuité de Nicole NOTAT et de François CHERÉQUE, accompagne les politiques gouvernementales aux ordres du MEDEF en DÉTRUISANT le modèle social français...?

L'AVENIR est préoccupant, les conditions sociales imposées par Macron, Hollande et consorts sont dévastatrices pour notre avenir et celui des futures générations, la précarité grandissante, la misère et la pauvreté qui s'installent etc...autant de craintes qui feront prendre conscience...trop tard...aux salariés que la révolte s'impose face aux politiciens aux ordres de la finance accompagnés par des « syndicats maisons » !

Une chose est sûre, la Cgt n'attend pas de recevoir l'aval de la Cfdt pour écrire ce qu'elle pense de ses positions ambiguës, elle s'autorise à informer tous les salariés de Tisséo...



Cette image n'est pas un montage mais bel et bien visible sur les réseaux sociaux de la Cfdt...?

Personnel...matériel ou bien les deux !

Les découvertures de lignes sont légions sur le réseau ces dernières semaines.

Certains se plaignent du manque de conducteur...**Cela s'anticipe par une VÉRITABLE gestion des effectifs et des embauches suffisantes** prenant en compte tous les paramètres (Retraite, absentéisme, réunion, formation...). Cette gestion ne doit pas passer que par des logiques comptables ! Ah, les fameux chiffres !

D'autres se plaignent du manque de bus...cela s'anticipe aussi par une VÉRITABLE organisation du travail autour de logique autre que celle de la finance...**et avec des OP en nombre suffisant sur toutes les équipes**...pour réaliser au mieux leur missions curatives et préventives.

Si on conjugue les deux, c'est le scénario catastrophe que subissent tous les jours nos usagers...avec un service public sacrifié sur l'autel de la finance !!!



Compte rendu du CE du 26 janvier 2018.

Une victoire pour les salariés

La Direction a annoncé en instance qu'elle appliquerait la décision de la cour européenne de 2003...avec un effet rétroactif de 3 ans...à savoir que tout salarié a droit à des congés payés, même en cas d'arrêt maladie et bénéficie de 4 semaines minimum de congés payés par an.

Cette mesure s'applique donc dès 2018 avec un effet rétroactif sur 3 ans.

La Direction recensera les salariés concernés et la régularisation se fera uniquement par le paiement des jours injustement écrêtés pour les années 2015, 2016 et 2017.

- Pour les arrêts maladie : 4 semaines minima/an
- Pour les accidents de travail et maladie professionnelle : pas de perte la première année, puis 4 semaines minima la 2ème année

La CGT conseille à tous les salariés concernés de la contacter s'ils rencontrent un problème quelconque.

Les congés payés :
un acquis obtenu en 1936
par la lutte syndicale !



Depuis des années, la CGT revendique par courrier, en Délégué du Personnel et en Comité d'Entreprise que Tisséo respecte la directive européenne interdisant les patrons d'écrêter les congés lorsqu'un salarié est en maladie...la Direction a toujours refusé...

Fort de la décision de la cour de cassation du 21 septembre 2017, la CGT revient à la charge auprès de la Direction tous les mois en CE pour exiger son application.

La Cgt se félicite même que depuis cette décision de justice (4 mois) une autre organisation se saisisse du combat...en assignant la Direction devant le tribunal...mais regrette qu'une fois de plus, la Fncr, à grands coups de tracts « victorieux » et sur les réseaux sociaux, récupère les combats à des fins électoralistes...



Quoi qu'il en soit, la victoire revient aux salariés qui, touchés par la maladie, bénéficieront au moins de 4 semaines de congés payés...

Il semblerait que la Direction de Tisséo « ROULE » pour la Fncr...?

La CGT revendique depuis des années sur ce point en privilégiant le dialogue social plutôt que le TGI : RIEN !

En 4 mois à peine, la Fncr met en demeure Tisséo pour le respect de la Directive...et PAFFF...la Direction se « couche » !

Apparemment la Direction préfère le recours à la JUSTICE que le dialogue social en interne !

La CGT prend pour acte !

M'ENFIN!?

